



### Communiqué de Presse

## Communiquons l'Initiative Citoyenne Européenne : **Les régions se mobilisent en faveur de la démocratie directe en Europe**

Bruxelles (B), le 12 février 2010.

L'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) a débattu hier de la nouvelle Initiative Citoyenne Européenne (ICE) introduite par le traité de Lisbonne, qui établit une nouvelle forme de démocratie directe et de participation publique dans l'élaboration des politiques de l'Union européenne.

Pour **Johannes W. Pichler**, Professeur en droit européen à l'université de Graz et Directeur de l'Institut autrichien de politique et de droit européen à Salzburg (A), « *L'Union européenne est plus qu'une simple association d'États souverains. Nous devons par conséquent trouver de nouveaux instruments afin de légitimer démocratiquement la prise de décision. C'est uniquement par le biais de la participation des citoyens européens que des opinions et des majorités claires peuvent émerger. L'article 11.4 du traité de Lisbonne n'est sans doute pas une solution miraculeuse, cependant elle représente une opportunité réelle de réduction du déficit démocratique en Europe. Et les régions sont les mieux placées pour communiquer ce nouveau mode de démocratie directe auprès des citoyens.* » **Sebastian Kurpas**, représentant la Commission européenne, a ajouté : « *La Commission européenne voit un grand intérêt à ce que les régions soient parties prenantes pour communiquer sur ce nouvel instrument et augmenter la conscientisation à son sujet.* »

L'ICE permet à un million de citoyens - ressortissants d'un nombre significatif d'États membres - d'appeler directement la Commission européenne à présenter une initiative d'intérêt pour eux dans un domaine de compétence de l'UE. Les régions étant des points de référence pour l'identité régionale et les meilleurs promoteurs d'une identité européenne, l'ARE s'est fait une priorité, en tant que réseau des régions et relais d'information, d'expliquer cet outil unique aux citoyens.

Grâce à une retransmission en direct sur internet organisée par la région hôte de Steiermark (A), les participants ont été en mesure de répondre directement aux questions et préoccupations des citoyens. Plus de 100 internautes ont joint la retransmission, et certains d'entre eux ont posé des questions telles que : est-il possible de présenter directement en ligne nos appels pour une initiative ? **Erich Korzinek**, Responsable du Bureau de Steiermark à Bruxelles, a souligné : « *Nous, le Land Steiermark, croyons beaucoup en l'avenir du 'web streaming' en tant que vecteur de communication. Le défi est maintenant d'accroître la connaissance des citoyens sur les thèmes européens. La retransmission sur internet s'avère un outil très utile pour les atteindre et créer un sentiment d'appropriation et de légitimité.* »

Le coup d'envoi de la 4<sup>ème</sup> édition du **Prix de la Communication de l'ARE** a également été donné. Les deux catégories choisies pour cette année sont :

- **Communiquer l'ICE** - l'ARE récompensera les régions qui promouvront une bonne compréhension de ce nouvel instrument par les citoyens.
- **Bénéficiaires des fonds européens** - l'ARE récompensera les régions qui communiquent le mieux sur l'assistance financière que leur fournit l'UE et dont bénéficient leurs citoyens.

Toutes les informations disponibles sur : [www.aer.eu](http://www.aer.eu)

*L'Assemblée des Régions d'Europe (ARE) est le plus large réseau indépendant des régions dans la grande Europe. Forte de plus de 270 régions issues de 33 pays et 16 organisations interrégionales, l'ARE est la voix politique de ses membres et un forum pour la coopération interrégionale.*

**Contacts ARE :**

Francine Huhardeaux, Chargée de Presse & Communication, [f.huhardeaux@aer.eu](mailto:f.huhardeaux@aer.eu) - Tel. : +33 3 88 22 74 49

**Comité 'Affaires Institutionnelles'** : Agnès Ciccarone, Senior Policy Coordinator, [a.ciccarone@aer.eu](mailto:a.ciccarone@aer.eu) - Tel.:+33 3 88 22 74 32

